



# **RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER DE FORMATION A L'INTENTION DES RESPONSABLES DES ORGANISATIONS FEMMINES, ORGANISE PAR LE ROFAF EN COLLABORATION AVEC LE RESEAU GEDROFE**

## **PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN RECHERCHE DE FINANCEMENT**



### **Atelier :**

### **« Montage de projet et Gestion des financements »**

Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter

Kinshasa, 10 - 14 juin 2013

Avec l'appui financier de :

## **CONTENU DU RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER DE FORMATION A L'INTENTION DES RESPONSABLES DES ORGANISATIONS FEMININES, ORGANISE PAR LE ROFAF EN COLLABORATION AVEC LE RESEAU GEDROFE**

### **INTRODUCTION**

Le Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF), qui s'est assigné la mission de mobiliser les ressources financières pour faire avancer les droits des femmes en Afrique francophone, a organisé depuis le 10 à ce jour, 14 juin courant, à la Maison des droits de l'homme du Centre Carter à Kinshasa, un atelier sur le thème : « Montage des projets et gestion des financements ».

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont de créer des espaces nationaux d'échanges et favoriser la discussion relatives au financements des ONGs féminines, de former les militantes des droits des femmes sur comment rigides documents projets ou programmes viables et finançables, apprendre aux responsables l'importance d'une gestion saine des financements reçus, le suivi budgétaire, la tenue régulière d'une comptabilité et l'audit de leurs comptes, apprendre aux responsables-clés des notions comptables sur la gestion comptable des organisations et associations ainsi que d'outiller les responsables sur comment élaborer un budget, un rapport financier et les états financiers.

Ainsi, à travers cet atelier du ROFAF, qui l'organise en collaboration avec le Réseau Genre et Droits de la Femme (GEDROFE), grâce à l'appui financier du Fonds du Développement pour la femme africaine et du Fonds Mondial pour les Femmes, entend-t-il d'accomplir ses objectifs, notamment d'appuyer financièrement la mise en œuvre des initiatives de ses organisations membres, ainsi que de renforcer les capacités institutionnelles de celles-ci, et d'ouvrir au respect des droits des femmes en Afrique francophone.

### **I. CEREMONIE D'OUVERTURE**

En date du lundi 10 au vendredi 14 juin 2013, il s'est tenu un séminaire de formation a l'intention des responsables des organisations féminines, organise par le Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF), en collaboration avec le Réseau Genre et Droits de la Feemme ( GEDROFE).

Sous la modération de Nancy Bofukya Iyaba, Assistante Technique chargée du Département du Département de la Forment, Renforcement des capacités et documentation de l'ONG

ADIFE (Action pour le Développement Intégral de la Femme), ce séminaire a connu la présence, notamment :

- les Représentants des Institutions de la République et des Départements ministériels ;
- les Délégué(e)s des Agences, Missions et institutions spécialisées du système des Nations Unies et d'autres Organisations Internationales ;
- les Représentants des partenaires au développement ;
- les représentants de la société civile et des organes de presse et de médias.

Après l'hymne national chanté par les participants, le Directeur des Programmes du Réseau GEDROFE, M. Joachim Bongeye a été invité par la modératrice pour présenter le mot de bienvenue aux participants.

La cérémonie a été marquée par 5 principales communications faites par :

1. La Directrice-Exécutive du ROFAF
2. La Secrétaire-Exécutive du Réseau « GEDROFE »
3. L'Assistante chargée de Programme du Centre Carter représentant la Directrice du Centre ;
4. Le Directeur de la Cellule de Coordination des Ressources Humaines représentant Madame la Secrétaire Générale au Plan ;
5. La Directrice du Département Juridique représentant Madame la Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant

Dans son allocution, la Directrice-Exécutive du Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF), Mme Massan d'Almeida, a indiqué que, à la différence des autres réseaux, le ROFAF vise non seulement à assurer le renforcement des capacités de ses organisations membres, mais également à les accompagner techniquement et financièrement dans l'organisation d'activités sur le terrain à travers la mobilisation des financements pour des projets collectifs et leur accompagnement dans leurs efforts de levée des fonds nécessaires pour l'exécution de leurs activités.

Cet atelier sur « **le montage de projet et la gestion des financements** », a renchéri la Directrice du ROFAF, est le premier d'une série de sessions de formation sur le renforcement des capacités en recherche de financement, que le ROFAF organise au Togo et en République Démocratique du Congo., avant de souligner que ces formations ont d'abord été organisées au Bénin, au Mali, au Niger et au Sénégal de décembre 2010 à mars 2011. Le second atelier portera sur « *L'utilisation stratégique des Technologies de l'Information et de la Communication et des nouveaux médias appliqués à la recherche de financement* ».

Pour la Secrétaire-Exécutive du Réseau Genre et Droits de la Femme (GEDROFE), Mme Joséphine Ngalula, après avoir présenté ses salutations ainsi que sa gratitude, à toutes les personnalités et institutions qui ont répondu favorablement à l'invitation du ROFAF en collaboration avec le Réseau GEDROFE, elle a présenté sa reconnaissance à la Direction du ROFAF pour la collaboration étroite que le ROFAF entretient avec le Secrétariat-Exécutif de GEDROFE pour le Renforcement des Capacités des Organisations Féminines Congolaises à travers le présent séminaire de renforcement des capacités des organisations de la société civile et qui est le fruit de cette étroite collaboration.

Le partenariat entre GEDROFE et LE ROFAF, a-t-elle révélé à l'assistance, se veut un catalyseur du développement à la base, et ce que croit gagner son Organisation est de faire de ce partenariat une source d'inspiration et d'espoir pour la femme.

Pour Madame Joséphine Ngalula, renforcer les femmes est une nécessité fondamentale car, a-t-elle martelé, la femme constitue la clé du développement de la société. Ce qui l'amène à affirmer avec le Mouvement des femmes artisanes de paix ce qui suit : **« Sans la paix, le développement est impossible ; sans la femme, ni paix ni le développement ne sont possibles »**.

Le Centre Carter qui a été représenté par son Assistante chargée de Programme, Isabelle Dibenga, qui, au nom de sa Directrice, a félicité les Organismes du présent atelier, en l'occurrence le ROFAF, qui, avec l'aide et l'appui du Réseau GEDROFE, renforce davantage les compétences des organisations des femmes auxquelles elle a présenté les encouragements de sa hiérarchie. Isabelle Dibenga a en outre exhorté les participantes à l'assiduité et à utiliser à bon escient les outils qui seront mis à leur disposition tout au long du séminaire.

Quant au Ministère du Plan et du Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité, à travers le Représentant de la Secrétaire Générale empêchée, le Directeur de la Cellule de Coordination des Ressources Humaines, M. Théo Kanene, celui-ci, a, au nom de son Ministère, tenu à remercier très sincèrement l'initiative combien louable prise en vue de renforcer les capacités de la gent féminine en module portant sur « Le montage de projets et gestion des financements ».

Il a indiqué que son Ministère dont l'une des attributions est la planification du développement socio-économique de la République Démocratique du Congo, encourage toute initiative allant dans le sens de l'amélioration de la bonne gestion économique du pays.

En outre, le Représentant du Secrétariat Général au Plan a souligné que son Ministère dispose d'une division en charge des ASBL et ONG au sein de la Direction de la Coordination des Ressources Extérieures qui répertorie toutes les organisations de la société civile dont les activités contribuent au développement économique des communautés de base. C'est là

l'intérêt, a-t-il ajouté, que porte l'administration de son Ministère à l'œuvre de la reconstruction de la RDC avec toutes les forces vives que le pays regorge.

Enfin, l'ouverture solennelle des travaux à faite par Madame la Directrice du Département Juridique qui représentait Son Excellence Madame la Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant empêchée.

Après avoir remercié les organisateurs pour avoir associé son Ministère à cette activité, ce qui traduit, a-t-elle souligné, l'importance que le ROFAF et le Réseau GEDROFE ne cessent d'accorder à la promotion et à la protection des droits de la femme en général, droits consacrés par la Constitution de la République et que nous devons mettre en œuvre à travers des lois spécifiques et des actions concrètes.

Après avoir encouragé la tenue de l'atelier, elle a invité les participant-es à garder à l'esprit le thème national retenu pour la Journée International de la Femme, édition 2013, car ce thème, a-t-elle renchéri, devrait nous guider tout au long de l'année avant l'évaluation des actions menées, au mois de mars prochain. Avant de terminer son propos, Mme Annie Kenda a informé à l'assistance que la Ministre en charge du Genre a créé depuis le 5 juin dernier le comité de pilotage national, provincial et local de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, ce qui constitue un mécanisme fort pour la mise en œuvre du Plan national de ladite Résolution, adoptée par le Gouvernement de la République en Octobre 2000.

## **II. DEROULEMENT DU SEMINAIR**

### **a. Les travaux**

#### **1. Pour la première journée du lundi 10 Juin :**

Après la présentation des participant-es et des personnes ressources, l'intervenante, Mme Sylvie Nkolomoni, a recueilli les attentes des apprenant-es. En outre, elle a présenté les objectifs de l'atelier.

Ces objectifs sont :

- Créer des espaces nationaux interactifs d'échanges et favoriser la discussion sur les questions relatives au financement des activités des ONG féminines ;
- Former les militantes des droits des femmes sur comment rédiger des documents projets/programmes viables et finançables ;

- Apprendre aux responsables, l'importance d'une gestion saine des financements reçus, le suivi budgétaire, la tenue régulière d'une comptabilité et l'audit de leurs comptes.
- Apprendre aux responsables clés des notions de base sur la gestion comptable des organisations et associations.
- Outiller les responsables sur comment élaborer un budget, un rapport financier et les états financiers.

Afin de bien assurer l'ordre et l'harmonie entre participantes et participants, ceux-ci se sont choisis le chef du village qu'est Mme Jeannette Edumbe Okoto Banzi, un time maker et des rapporteurs.

Avant d'entamer le premier module proprement, l'intervenante a soumis ses apprenants à un pré-test.

### **Début du séminaire proprement dit**

En effet, au cours de ce module pour la première journée, l'animatrice a développé 3 points suivants :

1. La définition du projet
2. L'objectif d'un projet ; et
3. Les ressources.

Pour ce qui est du projet, il sied de retenir que c'est un ensemble des idées qui permet de mettre en place plusieurs stratégies pour aboutir à un résultat bien déterminé, c'est-à-dire, l'élaboration d'un projet est subordonné au respect strict des principes et méthodologies spécifiques en la matière, afin d'aboutir à un résultat positif et échapper ainsi à la traversée du désert sans oasis.

Quant à l'objectif d'un projet, l'intervenante a renseigné à ses apprenants que tout projet vise avant tout, la satisfaction d'un besoin exprimé par un demandeur à travers la livraison d'un produit (bien ou service) adapté aux exigences de ce dernier.

A ce propos, un projet doit comprendre deux objectifs. L'un général et l'autre spécifique répondant aux principes **SMART** (**S**pécifique, **M**esurable, **A**ceptable, **R**éalisable, **T**emporellement défini).

Enfin, en ce qui concerne les ressources, l'Oratrice, pour permettre une bonne compréhension de ses apprenants, a présenté les ressources par la forme d'énumération suivante :

1. Les bailleurs de fond ;
2. Le type de projet ;

3. Le comité de suivi ;
4. Les outils de projet ;
5. Le cycle du projet.

La journée a été achevée après la session de travaux en 4 groupes.

## **2. Pour la deuxième journée du mardi 11 Juin :**

La deuxième journée des travaux a débuté par la présentation du rapport du 1<sup>ier</sup> jour où il a été défini les caractéristiques, les objectifs et les ressources d'un projet. Pour cette deuxième journée, Madame Sylvie, Intervenante pour le premier volet de l'atelier, a consacré son enseignement sur l'étude des phases d'un projet et à la présentation du cadre logique.

En rapport avec les phases d'un projet, il était question d'identifier au préalable le besoin, de le localiser par la mise en place des techniques, telles que l'analyse stratégique du contexte global (enjeux et parties prenantes) et l'analyse opérationnelle pour déterminer spécifiquement le produit, les tâches et les ressources.

Outre les analyses stratégique et opérationnelle, il existe également, a informé l'Oratrice, le trieur des éléments essentiels pouvant nous permettre de résoudre les objectifs spécifiques du projet en tenant compte de l'élément temporel et de l'espace de manière coordonnée et hiérarchisée.

Un fois, l'identification du besoin achevée, l'étape suivante sera consacrée aux causes des besoins, c'est-à-dire la différence ou l'écart entre les besoins satisfaisants et les besoins insatisfaisants du projet à réaliser pour ainsi dégager les effets qui en résultent.

En effet, dans le souci de donner une meilleure formation aux participants de l'atelier portant sur « Le montage de projets et gestion des financements », l'Oratrice a illustré ses explications sous forme de 3 arbres dont :

- **Arbre à problème**, qui permet de déterminer de façon claire et spécifiée le problème principal du projet avec ses causes et effets ;
- **Arbre de solution**, qui répond au problème posé dans l'arbre à problème avec comme élément d'appoint les actions ou activités à mener qui sont l'équivalent des effets identifiés dans l'arbre à problème, l'objectif général qui est l'élément central (ou focal) des résultats escomptés ; et enfin,
- **Arbre des objectifs**, qui constitue ce à quoi le projet entend réaliser. Il comprend l'objectif global correspondant aux effets qui en résultent, de l'arbre à problème, des objectifs spécifiques qui est le remède au problème principal dans le projet et enfin, les résultats qui correspondent aux causes profondes du projet.

En rapport avec la partie relative à l'étude du cadre logique, il était question de parler sur la procédure adéquate pour la mise en œuvre d'un projet, c'est-à-dire, l'élaboration d'un projet est subordonnée au respect strict et rigoureux des techniques et méthodes en la matière pouvant servir d'effectuer des vérifications régulières pour s'assurer de la logique de représentation du projet.

Comme pour la première journée, la deuxième avait été clôturée après la poursuite des travaux en groupes et la restitution de leurs travaux en plénière.

### **3. Pour la troisième journée du mercredi 12 Juin :**

La troisième journée qui coïncide avec le dernier jour pour la première partie du thème exploité au cours de cet atelier, a débuté par la présentation du rapport du 2<sup>ième</sup> jour.

En effet, cette journée a été essentiellement consacrée aux séances des travaux pratiques sur le plan de mise en œuvre des projets/programmes et la budgétisation. Il était question pour les participants de donner leurs points de vue sur quelques thèmes choisis par l'Oratrice. Ces séances ont débuté à 9h00' pour s'achever à 16h00', après la correction des travaux guidés par l'animatrice.

### **4. Pour la quatrième journée du jeudi 13 Juin :**

Le deuxième volet de la formation relatif à la « *gestion des financements* » a commencé avec cette journée.

En effet, l'intervenant, M. Kantu Chico, a esquissé son cours en présentant les parties importantes qui ont fait l'objet de l'étude avec ses apprenants.

Ces chapitres sont :

1. L'importance d'une organisation du budget;
2. La gestion financière et comptable efficiente ;
3. L'élaboration du budget ; e
4. Les conditions d'élaboration ; et
5. Les recommandations.

Au cours de son enseignement, l'intervenant, complété par d'autres personnes ressources, en l'occurrence la Directrice-Exécutive du ROFAF, la Secrétaire-Exécutive du Réseau GEDROFE et son Directeur des Programmes, a souligné l'importance d'une organisation interne cohérente, laquelle



nécessite une bonne gestion et une bonne distribution des postes dans chaque structure de l'organisation, avec :

- Une Assemblée Générale ;
- Un Conseil d'Administration ;
- Un Comité Directeur (comité de gestion, Bureau Exécutif) ; et
- Une Commission de contrôle ou commissariat aux comptes.

Quant à la gestion financière et comptable efficiente, M. Chico Kantu a, dans son propos, indiqué l'importance de l'élaboration du budget prévisionnel, a souligné le but d'un budget, son élaboration, ainsi que les conditions d'élaboration.

Aussi a-t-il insisté sur les recommandations, en définissant les objectifs répondant aux principes SMART, pour déterminer les activités ; et s'inspirer des projets de séminaires réalisés.

Cette quatrième journée a pris fin avec l'exercice guidé par l'Intervenant portant sur l'élaboration du budget sur « la scolarisation des jeunes filles du quartier Mapela, dans la commune de Masina».

### **5. Pour la cinquième journée du vendredi 14 Juin :**

La dernière journée de l'atelier a débuté comme toutes les autres journées par le rapport de la journée précédente.

L'Orateur a expliqué aux apprenants les notions fondamentales se rapportant :

- Aux dépenses de fonctionnement et d'investissement ;
- Aux exercices ;
- Aux logiciels comptables ;

Le module sur des contrôles adéquats ont porté sur :

- Le suivi budgétaire ;
- Le contrôle interne de la comptabilité ;
- L'audit externe.

Des questions à choix multiple sur la formation et l'évaluation du cours sur la gestion des financements, avant de retourner sur le le module 1 en rapport avec le « Montage des projets ».

### **III. CEREMONIE DE CLOTURE**

Cette a débuté par les lectures du Rapport-Synthèse présenté par le Chargé des Programmes du Réseau GEDROFE, Joachim Bo ngeye.

Au terme de ces journées de séminaire atelier du ROFAF, les participantes ont, à travers leur porte-parole, Madame Thérèse TSHIAMA, présenté leur Déclaration, assortie des recommandations adressées au ROFAF, au Ministère du Plan et du Suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la Modernité et du Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant et au Centre Carter.

Il s'en est suivi de mots :

- La Secrétaire-Exécutive du Réseau « GEDROFE »
- La Directrice-Exécutive du ROFAF
- L'Assistante chargée de Programme du Centre Carter représentant la Directrice du Centre ;
- La Représentante du Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant

Et, enfin, la cérémonie a pris fin par la remise des brevets aux participants.

#### **IV. CONCLUSION**

Au terme de ces lignes, il convient de souligner que cette activité a été une occasion de cerner la problématique qui se pose sur le terrain et pourquoi l'argent pour le travail des droits des femmes fait-il défaut.

Ce moment était également l'occasion de partager les expériences avec les participant-e-s évoluant sur terrain dans divers secteurs transversaux, les uns aux autres.

**Pour le Secrétariat Technique,**

**Le Rapporteur,**

**M. Joachim BONGEYE w'ESONGOLA MATONDO,**

***Chargé des Programmes du Réseau « Genre et Droits de la Femme » (GEDROFE) et***

***Président National de l'ONG « Action pour le Développement Intégral de la Femme »***

***(ADIFE).***

**Tél. : +243 (0) 897364837**

**E-mail : [reseau.gedrofe@yahoo.fr](mailto:reseau.gedrofe@yahoo.fr)**

**[adif2004\\_ong@yahoo.fr](mailto:adif2004_ong@yahoo.fr) - [jbongeye@yahoo.fr](mailto:jbongeye@yahoo.fr)**

Fait à Kinshasa, le 29 juin 2013.

## **ANNEXES**

### **1. PROGRAMME D'OUVERTURE**

**Lundi, 10 Juin 2013**

**Lieu : Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter**

**Cérémonie d'ouverture**

**08h00'** : Arrivée et enregistrement des participants

Distribution des fournitures

**08h30'** : Arrivée des invités

**09h00'** : Début de la cérémonie d'ouverture

■ Hymne national

■ Mot de bienvenue par le Directeur des Programmes du Réseau « GEDROFE »

■ Mot de la Représentante du «ROFAF»

■ Mot de la Secrétaire-Exécutive du Réseau « GEDROFE »

■ Mot de S.E. Mme la Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant son Délégué

■ Mot d'ouverture de S.E. M. le Ministre en charge du Plan ou son Délégué

**10h00'** : Pause-café

**Début de la formation**

**10h15'** : Exposé liminaire par la Secrétaire-Exécutive du Réseau « GEDROFE» sur « ***La vision et la mission du Réseau GEDROFE en rapport avec les Ressources pour les femmes*** »

**10h30'** : Formation sur le « **Montage de projets et Gestion des financements** » par Maître Sylvie NKOLOMONI

**13h00'** : Déjeuner

**14h30'** : Poursuite de la formation

**16h30'** : Fin de la journée

## **2. PROGRAMME DE LA CLOTURE**

**Vendredi 14 Juin 2013**

**8h00'** : Arrivée des participants

**9h00'** : Formation

**13h00'-14h00'** : Déjeuner

**14h00'-14h45'** : Continuité de la formation

**16h30'** : Début de la cérémonie de clôture

- Lecture du rapport synthèse du séminaire atelier
- Mot de remerciements par M. Directeur des Programmes du Réseau « GEDROFE »
- Lecture de la Déclaration des participant-es
- Mot de la Secrétaire-Exécutive du Réseau « GEDROFE »
- Mot de la Fondatrice et Directrice du «ROFAF»
- Mot de la Directrice du Centre Carter ou son Délégué
- Mot de S.E. Mme la Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant ou son Délégué
- Mot de clôture de S.E. M. le Ministre en charge du Plan ou son Délégué
- Remise symbolique des Brevets de participation
- Photo-souvenir

**17h10'** : Fin du séminaire et cocktail

## **3. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

### **3.1. MOT DE BIENVENUE AUX PARTICIPANTS**

**Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,**

**Distingués invités,**

**En vos titres et qualités respectifs,**

Bonjour !

Au nom du Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF) et à celui du Réseau Genre et Droits de la Femme (GEDROFE), structures qui collaborent dans l'organisation des présentes assises relatives à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation des Organisations promouvant les Droits des Femmes en RDC sur le « **Montage des Projets et Gestion des financements** », permettez-moi de saluer votre présence dans cette salle de la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter, en dépit de vos multiples occupations quotidiennes.

A cet effet, veuillez trouver à travers ce propos, l'expression de notre gratitude et de notre pleine reconnaissance.

En effet, à travers votre présence, le ROFAF et le Réseau GEDROFE voudraient porter au loin le cri de détresse, le S.O.S. des Organisations féminines africaines en général, en particulier celles de l'espace francophone, en ce sens que la lutte pour la promotion, la protection et la défense des droits des femmes est sérieusement confrontée à plusieurs barrières, notamment l'absence d'agent pour financer le travail des droits des Femmes.

Les décideurs politiques, les acteurs de la société civile, les professionnels des services publics et du secteur privé en particulier, le partenariat qui a été scellé entre les deux Institutions précitées, a besoin de votre accompagnement en vue de contribuer à alimenter le plaidoyer au niveau national et international pour la prise en compte du genre et des droits des femmes dans les politiques de développement social et économique des populations en général, et les femmes, principale cible de nos structures fédératrices, en particulier.

Par ailleurs, pour vous permettre de comprendre un peu plus l'action particulière de chacune des structures coorganisatrices de l'activité de ce jour et sa portée, reprenez pour l'essentiel :

En premier lieu, le Réseau **GENRE ET DROITS DE LA FEMME**, en sigle **GEDROFE**.

L'histoire de la création du Réseau GEDROFE remonte à partir de la 10e Rencontre Internationale Femme et Santé « RIFS » tenue à New Dehli en Inde, en 2005.

A ladite rencontre, les ONG congolaises, en l'occurrence Forum de la Femme Ménagère, en sigle « FORFEM » et Action Santé Scolaire, en abrégé « SASCO », y avaient pris part.

La première tentative était la création de la Chaîne de Solidarité pour les droits reproductifs « **SOLIDRES** », un réseau qui a réalisé quelques activités depuis 2005.

Ne voulant pas voir les idées disparaître par rapport à leurs longues expériences dans le monde associatif et de la société civile, Mesdames **Joséphine NGALULA KABEYA, Charlotte MUBANGA NSEYA et Esther ADOBANDRO**, ainsi que d'autres activistes de la Société Civile parmi lesquels des hommes, ont tenu à mettre sur pied un réseau dont la mission principale est de promouvoir, de protéger et de défendre les droits à la Santé de reproduction dans la perspective genre ainsi que les droits de la femme.

Confortés par la Déclaration universelle sur la démocratie de 1997, dans son principe No 4, qui affirme, nous citons : « Il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques où hommes et femmes agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissant mutuellement de leurs différences », ces Acteurs et Actrices, fort de leurs expériences acquises d'au-moins 5 ans pour les uns et 20 ans pour les autres dans l'activisme pour la Promotion des Droits Humains, ont voulu par leur engagement affirmer leur attachement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux Conventions des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant et sur les Droits de la Femme, à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et à son Protocole relatif aux Droits des Femmes, ainsi qu'aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), afin de contribuer au dégagement des pistes de pistes des solutions sur les questions et les problématiques liées à l'intégration du genre dans chacun desdits Objectifs, ce qui favorisera l'égalité des sexes, gage de pouvoir aux femmes et de leur autonomisation.

Quant au Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF), celui-ci est une organisation internationale non gouvernementale apolitique et à but non lucratif dont le siège est basé à Lomé en République du Togo. Il a été créé le 28 juillet 2006 à l'issue d'un « Programme de Formation des ONG d'Afrique Francophone sur les Stratégies de Levée de Fonds » organisé par l'Antenne du Togo de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD Togo) avec l'appui financier de l'Association pour les Droits de la Femme et le Développement (AWID).

Le programme avait pour objectifs de

- Créer un espace interactif d'échanges et favoriser la discussion sur les questions relatives au financement des activités des ONG féminines en Afrique francophone ;
- Informer les militantes des droits des femmes sur comment trouver le financement pour leurs activités ;
- Développer et/ou renforcer les capacités de levée de fonds des ONG d'Afrique francophone ;
- Partager avec les participantes des stratégies réussies de levée de fonds ;
- Amener les participantes à élaborer des stratégies de levée de fonds pour des projets collectifs.

La mission du ROFAF est de mobiliser les fonds pour le travail des droits des Femmes en Afrique Francophone et d'apporter un appui technique et financier à ses organisations

membres. Notre vision est d'avoir un monde où les femmes jouissent pleinement de tous leurs droits humains.

Le ROFAF a pour but de promouvoir les droits des Femmes en Afrique Francophone.

Ses **objectifs** sont de :

- Vulgariser les droits des femmes en Afrique Francophone
- Œuvrer au respect des droits des femmes en Afrique Francophone
- Renforcer les capacités des organisations féminines

Encore une fois, nous vous remercions et vous souhaitons la bienvenue parmi nous et pleins succès à nos présentes assises.

**POUR LE RESEAU GEDROFE,**

**Joachim BONGEYE w'ESONGOLA MATONDO**, Directeur des Programmes du Réseau « GEDROFE »

**Tél. : +243 (0) 812035173**

**E-mail : [reseau.gedrofe@yahoo.fr](mailto:reseau.gedrofe@yahoo.fr)**

**3.2. Allocution de la Directrice Exécutive du ROFAF, Madame Massan d'ALMEIDA**

Madame la Représentante de Madame la Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant

Madame la Représentante de Monsieur le Ministre en charge du Plan

Monsieur le Directeur du Centre Carter

Madame la Secrétaire-Exécutive et Mesdames les membres du Conseil d'Administration du GEDROFE

Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au Développement,

<sup>2</sup>Mesdames et Messieurs, responsables d'ONG et Associations de promotion des droits humains et des femmes,

Distingué-e-s Invité-e-s,

Cher-e-s Participantes et participants,

Permettez-moi de vous souhaiter au nom des membres du Conseil d'Administration et du personnel du ROFAF, une chaleureuse bienvenue à cette cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation sur « ***Le montage de projet et la Gestion de financements*** » du Togo, qu'organise le ROFAF en collaboration avec le réseau Genre et Droits de la Femmes (GEDROFE) grâce à l'appui financier du Fonds de Développement pour la Femme Africaine et du Fonds Mondial pour les Femmes.

Le Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF) a été créé le 28 juillet 2006 à l'issue d'un « *Programme de Formation des ONG féminines d'Afrique Francophone sur les Stratégies de Levée de Fonds* » organisé par l'AFARD Togo, auquel avait participé une soixantaine d'organisations de promotion des droits des femmes dans sept pays d'Afrique francophone, dont le Togo. Elles ont adhéré à l'initiative de l'AFARD Togo et ont décidé de se constituer en réseau afin de mieux coordonner et d'améliorer leurs stratégies de mobilisation des ressources nécessaires pour leurs activités de promotion des droits des femmes dans la région.

Mesdames, Messieurs,

La mission du ROFAF est de mobiliser les ressources financières pour faire avancer les droits des femmes en Afrique francophone. Nos objectifs sont de:

- Appuyer financièrement la mise en œuvre des initiatives de ses organisations membres ;
- Renforcer les capacités institutionnelles de ses organisations membres ;
- Œuvrer au respect des droits des femmes en Afrique francophone.

Le secrétariat du ROFAF est basé à Lomé mais l'organisation mène des activités dans plusieurs pays d'Afrique francophone en collaboration avec ses organisations membres basées dans ces pays. Ces activités incluent des sessions nationales de formation/renforcement des capacités, la publication et la réallocation de subventions pour des micro-projets.



Le ROFAF, comme son nom l'indique est un réseau d'organisations de femmes et mixtes œuvrant pour la promotion des droits des femmes dans les pays d'Afrique francophone. A la différence des autres réseaux, il vise non seulement à assurer le renforcement des capacités de ses organisations membres, mais également à les accompagner techniquement et financièrement dans l'organisation d'activités sur le terrain à travers la mobilisation des financements pour des projets collectifs et leur accompagnement dans leurs efforts de levée des fonds nécessaires pour l'exécution de leurs activités. Nous nous efforçons également d'assurer la visibilité de leurs actions sur notre site internet, nos bulletins d'information et via nos listes de diffusion.

Mesdames, Messieurs,

Cet atelier sur « ***le montage de projet et la gestion des financements*** » est le premier d'une série de sessions de formation sur le renforcement des capacités en recherche de financement, que nous organisons au Togo et en République Démocratique du Congo. Elles ont d'abord été organisées au Bénin, au Mali, au Niger et au Sénégal de décembre 2010 à mars 2011. Le second atelier portera sur « *L'utilisation stratégique des Technologies de l'Information et de la Communication et des nouveaux médias appliqués à la recherche de financement* ».

Notre intention en initiant ces formations est de répondre au besoin en formation clairement exprimé par les participantes au Forum régional du ROFAF sur la « Situation des droits des femmes et de l'égalité des sexes en Afrique Francophone. » organisé à Lomé, 23 au 26 mars 2009.

Le but de ce programme est de renforcer les capacités de 120 organisations des droits des femmes membres et non membres du ROFAF au Bénin, au Mali, au Niger, en RDC, au Sénégal et au Togo à travers l'organisation de sessions de formation/renforcement des capacités. Nous avons choisi d'organiser les sessions au plan national afin de produire davantage d'impacts en formant le plus grand nombre possible de responsables et leaders d'organisations de femmes avec les fonds dont nous disposons.

Les objectifs spécifiques que nous visons sont de:

- Créer des espaces nationaux interactifs d'échanges et favoriser la discussion

sur les questions relatives au financement des activités des ONG féminines ;

- Former les militantes des droits des femmes sur comment rédiger des documents projets/programmes viables et finançables ;
- Apprendre aux responsables, l'importance d'une gestion saine des financements reçus, le suivi budgétaire, la tenue régulière d'une comptabilité et l'audit de leurs comptes.
- Apprendre aux responsables clés des notions de base sur la gestion comptable des organisations et associations.
- Outiller les responsables sur comment élaborer un budget, un rapport financier et les états financiers.

Nous espérons qu'à travers ce programme les organisations participantes acquerront l'expertise technique indispensable pour trouver des financements pour le travail combien noble, louable et salvateur qu'elles font dans leurs communautés pour améliorer les conditions de vie des femmes, leur accès à et pleine jouissance de leurs droits humains fondamentaux.

A l'issue de cet atelier et afin d'accompagner les organisations participantes dans le processus de mise en application des enseignements reçus, le ROFAF mettra en place un comité de relecture des projets qui fournira aux participantes des feedback constructives sur leurs projets/programmes pour en améliorer la qualité avant qu'elles les soumettent aux donateurs.

Outres ces sessions de capacitation sur la recherche de financement, le ROFAF, à travers son nouveau Programme *Espoir pour les femmes* initiera d'autres sessions de formation en RDC pour contribuer à la participation en politique et aux sphères décisionnelles et aux processus de pacification dans quatre pays en situation de conflits, post conflits et d'instabilité politique, nommément le Mali, la Côte d'Ivoire et le Togo. Le but de ce programme est de contribuer à accroître l'efficacité des organisations de femmes travaillant sur les questions liées au genre et aux conflits et l'accès des femmes aux postes de décision. Les thèmes sur lesquels porteront les sessions de renforcement de capacité sont : « **Femmes Et Leadership**

**Politique », « *Combattre la violence à l'égard des femmes dans les situations de et post-conflits* » et « *Genre, Gestion et résolution des conflits* ».**

En plus des activités de renforcement de capacités, le Programme prévoit l'octroi de petites subventions aux organisations membres du ROFAF et une série de publications sur ces deux thèmes.

Je vous souhaite de passer d'excellents moments de travaux.

Je vous remercie

### **3.3.MOT DE CIRCONSTANCE DE MADAME LA SECRETAIRE GENERALE DU MINISTERE DU PLAN ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA REVOLUTION DE LA MODERNITE**

**Madame la Ministre du Genre, Famille et Enfant, ici représentée ;**

**Madame la Secrétaire Exécutive du Réseau GEDROFE ;**

**Madame la Directrice Exécutive du ROFAF ;**

**Monsieur le Directeur des Programmes du Réseau GEDROFE ;**

**Mesdames et Messieurs,**

**Chères participantes,**

C'est avec joie immense et un réel plaisir que nous prenons la parole dans ce beau cadre du Centre Carter, à l'occasion de l'ouverture de l'atelier de formation en faveur des organisations féminines militant pour la promotion des droits des femmes en République Démocratique du Congo.

De prime abord, nous tenons à remercier très sincèrement le Réseau Genre et Droits de la Femme, en sigle GEDROFE pour l'initiative combien louable prise en vue de renforcer les capacités de la gent féminine en module « Montage des projets et Gestion des financements ».

Le Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité dont des attributions est la planification du développement socio-économique de la RDC, encourage toute initiative allant dans le sens de l'amélioration de la bonne gestion économique de notre cher pays.

Ainsi, il dispose d'une Division en charge des ASBL/ONG au sein de la Direction de la Coordination des Ressources Extérieures qui répertorie toutes les organisations de la Société Civile dont les activités contribuent au développement économique des communautés de base. C'est là tout l'intérêt que porte notre administration à l'œuvre de la reconstruction de notre Etat avec toutes les forces vives qu'il regorge.

Nous ne pouvons clore ce mot sans attirer l'attention de toutes les participantes à cet atelier que les outils qui vont bientôt être mis à leur disposition, sont d'une grande importance pour l'auto-prise en charge des femmes, gage d'un développement certain de notre Nation.

Nous souhaitons plein succès à cet atelier.

Nous vous remercions.

**KINENE Théo, Directeur de la Cellule de Coordination des Ressources Humaines/Ministère du Plan**

#### **3.4. MOT D'OUVERTURE DE L'ATELIER PAR LA REPRESENTANTE DE LA MINISTRE DU GENRE, FAMILLE ET ENFANT**

**Madame la Secrétaire Exécutive du Réseau Genre et Droits de la Femme,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Distingués invités,**

Au nom de Son Excellence Madame la Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, j'aimerais vous remercier d'avoir associé notre Ministère à votre activité de ce jour.

Cela traduit l'importance que vos différents réseaux ne cessent d'accorder à la promotion et la protection des droits de la femme en général, droits consacrés par la Constitution de la République et que nous devons mettre en œuvre à travers des lois spécifiques et des actions concrètes.

Les séminaires de renforcement des capacités que vous organisez régulièrement, dont celui-ci qui va durer 4 à 5 jours, sont des initiatives très louables que le Ministère du Genre encourage.

J'aimerais vous inviter à garder présentes à l'esprit le thème national retenu pour la journée internationale de la femme, édition 2013, car ce thème doit nous guider tout au long de l'année avant l'évaluation des actions menées en Mars prochain.

Avant de terminer, je vous informe que Son Excellence Madame la Ministre a créé depuis le 5 juin 2013 le comité de pilotage national, provincial et local de la Résolution 1325 ; ce qui constitue un mécanisme fort pour la mise en œuvre du Plan d'action national de la 1325 adopté par le Gouvernement en Octobre 2010.

Je vous souhaite de fructueux travaux tout au long de votre atelier.

Je vous remercie pour votre attention.

***Mme Annie KENDA, Directrice des Services Juridiques au Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant***

**4. DECLARATION DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE DE FORMATION DES ORGANISATIONS FEMININES SUR LE « MONTAGE DE PROJETS ET GESTION DES FINANCEMENTS », ORGANISE PAR LE ROFAF EN PARTENARIAT AVEC LE RESEAU GEDROFE**

**KINSHASA, LE 14 JUIN 2013**

Au terme des cinq journées de Séminaire de Formation des organisations féminines sur le «**Montage de projets et gestion des financements** », organise par le ROFAF en partenariat avec le Réseau GEDROFE, tenu au Centre Carter à Kinshasa/Ngaliema,

Nous,

Participants à ce Séminaire,

Déclarons avoir été suffisamment édifiés sur les points suivants :

- 1) la conception, l'élaboration et la rédaction de projets ;
- 2) la gestion des financements, les méthodologies, ainsi que les outils pour la mise en œuvre d'un projet ;
- 3) l'importance d'une organisation interne cohérente ;
- 4) la gestion financière et comptable efficientes ;
- 5) les contrôles adéquats ;

Conscients de la nécessité pour les ONG des Droits de l'Homme de s'autofinancer à partir des ressources prévues par leurs actes constitutifs en vue de la réalisation des objectifs qu'elles se sont individuellement assignés ;

Promettant de continuer à œuvrer efficacement dans la promotion et la défense des droits des femmes ;

Remerciant vivement et sincèrement les organisateurs du présent séminaire de formation notamment :

- le ROFAF et le Réseau GEDROFE pour la préparation et l'organisation minutieuses de cet atelier de formation ;
- le Ministère en charge du Plan et celui du Genre, de la Famille et de l'Enfant, pour avoir accepté, en dépit et au-delà de ses multiples lests, de présider la cérémonie d'ouverture et de clôture du présent séminaire ;
- le Centre Carter, pour la mise à disposition du cadre ayant servi à la tenue dudit séminaire.

Recommandons tout de même :

**Au Réseau ROFAF :**

1. de créer des espaces nationaux interactifs d'échanges et favoriser la discussion sur les questions relatives aux financements des activités des ONGs féminines;
2. de mettre à la disposition de chacune des ONG de droits des femmes de la RDC, tout mécanisme de financement permettant à celles-ci de réaliser leurs objectifs ;
3. de poursuivre son programme « **Ressources pour les femmes** » dans le cadre de transfert de connaissances et de compétences aux organisations féminines de l'espace francophone, notamment en organisant une session de formation en Informatique, en vue d'enrichir le module sur la gestion financière comptable efficiente ;
4. de mettre en place, à l'issue du présent atelier, un focus de suivi et d'évaluation de l'intégration du genre dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement afin d'accompagner la réalisation desdits objectifs à l'échelon 2015 ; et après ;
4. De nous appuyer pour les restitutions à la base.

**Au Ministère du Plan et du Suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la Modernité et du Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant :**

1. De mettre en place un cadre de concertation mensuelle de coordination des actions à entreprendre au niveau national, en vue de protéger et de défendre efficacement les droits des femmes ;

**Au Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant :**

1. Reformuler les lois de mise en œuvre de la parité ;

2. d'associer les Organisations féminines dans le comité de pilotage national, provincial et local de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour la mise en œuvre du Plan national de ladite Résolution, adoptée par le Gouvernement de la République en Octobre 2000 ;

3. Lutter contre l'impunité en matière des violences sexuelles en poussant les acteurs du système judiciaire à appliquer sans faille les deux lois du 20 juillet 2006 modifiant et complétant respectivement le code pénal et le code de procédure pénale.

#### **Au Centre Carter (Maison des Droits de l'Homme**

De poursuivre l'encadrement et l'appui technique et logistique assurés aux ONG de Droits de l'Homme afin de leur permettre de développer davantage de stratégie sur des questions de défense et de protection des droits humains en général, ceux des femmes en particulier,.

Déclaré à Kinshasa, ce jour 14 Juin 2013.

**Pour les participant-es,**

**Mme Thérèse TSHIAMA**, Porte-parole

**Mme Jeannette EDUMBE OKOTO BANZI**, Cheffe du village









Mme Massan D'ALMEIDA, Fondatrice et Directrice-Exécutive du ROFAF (assise, 3<sup>ième</sup> de gauche à droite), entourée de la Représente de la Ministre du Genre, Famille et Enfant (Mme Annie Kenda), du Représentant de la Secrétaire Générale du Ministre du Plan (M. Théo Kinene) et de la Secrétaire-Exécutive du Réseau GEDROFE (Mme Joséphine Ngalula)

Après la cérémonie officielle d'ouverture : On reconnaît Mme Annie MATUNDU MBAMBI (Extrême gauche), Participante au séminaire au nom de AFEBAF (Action Femmes du Bas-Fleuve). Experte en genre, droits humains, promotion de la paix et ALPC, elle est également Membre des Associations internationales GENRE EN ACTION et WILPF (Section RDC).





**Une attitude de quelques participantes**

## Quelques participantes en train de suivre les enseignements





**En pleine séance de travail : en haut et en bas**





Mme le Chef du Village de l'atelier, Jeannette Edumbe Okoto, participante au nom de l'Association AJED





**PHOTO-SOUVENIR PRISE LE JOUR DE LA CLOTURE DU SEMINAIRE ATELIER, A LA MAISON DES DROITS DE L'HOMME DU CENTRE CARTER, A KINSHASA, LE 14 JUIN 2013.**



**Heureuse après avoir pris part active au séminaire atelier du ROFAF : Mme Marie-Jeanne Kapinga, déléguée de l'ONG APROPEV exhibant son brevet de participation.**



Deux autres participants, Dr. Michael Mboma, Délégué de l'ONG FOMACA (extrémité gauche) et Mme Jeannette Edumbe, Déléguée d'AJED (extrémité droite), entourant Mlle Jocelyne Banzi, Personnel d'appoint du séminaire et Membre de l'ONG ADIFE.

# Le Climat Tropical

Hebdomadaire d'analyses et d'informations générales

4<sup>ème</sup> année - Editeur - DG : Jean Roger « J.R. » ZERO-WOLIMO - Directeur de la Publication : Derick Besange Yuma  
E-mail : zerowolimo@hotmail.fr RDP: NCAB/MIN/COM/MEDIAS/007/2008 N° Impôt: MO3E179R- Tél. : 0998202087 - Siège provisoire : 46, av. du Commerce Kin-Gombe RDC Prix unique : 2000 FC N°182 du 12 Juin 2013

**REPRISE DES POURPARLERS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE M23**

# Voici la position du M23 à Kampala

## NATION

**AYANT MISSION DE MOBILISER LES FINANCEMENTS POUR FAIRE AVANCER LES DROITS DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE**

## Le ROFAF organise depuis lundi à Kinshasa un atelier sur le montage de projet et gestion de financements

Le Réseau des organisations féminines d'Afrique francophone (ROFAF), qui s'est assignée la mission de mobiliser les ressources financières pour faire avancer les droits des femmes en Afrique francophone, organise depuis lundi 10 juin courant, pendant quatre jours à la Maison des Droits de l'homme du Centre Carter à Kinshasa, un atelier sur le thème : " montage de projet et gestion des financements ".

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont de créer des espaces nationaux interactifs d'échanges et favoriser la discussion sur les questions relatives au financement des activités des ONG féminines, de former les militantes des droits des femmes sur comment rédiger des documents projets/ programmes viables et financables d'apprendre aux responsables l'importance d'une gestion saine des financements reçus, le suivi budgétaire, la tenue régulière

aux responsables clés des notions de base sur la gestion comptable des organisations et associations ainsi que d'outiller les responsables sur comment élaborer un budget, un rapport financier et les états financiers. Ainsi, à travers de cet atelier le ROFAF, qui l'organise en collaboration avec le Réseau, Genre et Droits de la femme (GEDROFE), grâce à l'appui financier du Fonds du Développement pour la femme africaine et du Fonds mondial pour les femmes, entend-t-il accomplir ses objectifs notamment d'appuyer financièrement la mise en œuvre des initiatives de ses organisations membres, ainsi que de renforcer les capacités institutionnelles de ceux-ci et d'ouvrir au respect des droits des femmes en Afrique francophone, a expliqué, dans son discours d'ouverture des assises, Mme Massan d'Almeida, Directrice Exécutive du ROFAF.

Outre le renforcement des capacités des organisations

techniquement et financièrement dans l'organisation des activités sur le terrain à travers la mobilisation des financements pour des projets collectifs et dans leurs efforts de levée des fonds nécessaires pour l'exécution de leurs activités, a-t-elle encore indiquée, ajoutant que son Réseau s'efforce également d'assurer la visibilité des actions des organisations membres sur son site internet, ses bulletins d'information et via ses listes de diffusion.

Le but du programme du ROFAF est de renforcer les capacités de 120 organisations des droits des femmes membres et non membres de son Réseau au Bénin au Mali, au Niger, en RDC, au Sénégal et au Togo à travers l'organisation des capacités, a-t-elle enchaîné.

Auparavant, faisant l'historique de son Réseau, la Directrice Exécutive du ROFAF avait rappelé que celui-ci a été créé le 28 juillet 2006, à l'issue d'un " Programme de formation des

francophone sur les stratégies de levée de fonds organisé par l'AFARD/Togo, auquel avait participé une soixantaine d'organisations de promotion des droits des femmes dans sept pays d'Afrique francophone dont le Togo. Le Secrétariat du ROFAF est basé à Lomé au Togo.

A l'issue de cet atelier et afin d'accompagner, les organisations participantes dans le processus de mise en application des enseignements reçus, le ROFAF mettra en place un comité de relecture des projets qui fournira aux participants des feedback constructives sur leurs projets/ programmes pour en améliorer la qualité avant qu'elles les soumettent aux donateurs.

A son tour, la secrétaire exécutive du GEDROFE, Joséphine Ngalula Kabeya a, dans son mot de circonstance, exprimé sa reconnaissance à la Direction du ROFAF pour la collaboration étroite que son organisation entretient avec ce dernier Réseau.

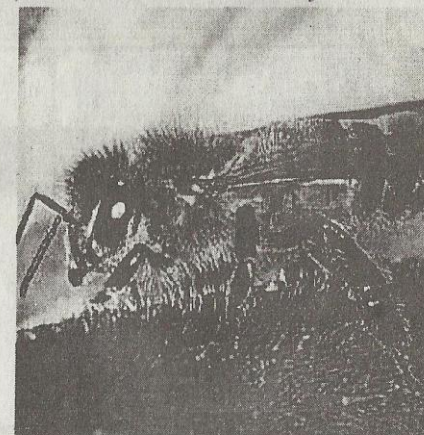
et le ROFAF, a-t-elle déclaré, se veut un catalyseur du développement à la base, dans la conviction que la femme constitue la clé du développement de la société. Elle a exprimé l'espoir que ce partenariat sera au service de la lutte contre la pauvreté.

Intervenant, la Secrétaire Générale du Ministre du Plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, a encouragé l'initiative de l'organisation de cet atelier qui va dans le sens de l'amélioration de la bonne gestion économique de la République Démocratique du Congo.

Enfin, la représentante de la ministre du genre, de la famille et de l'Enfant ; a, pour sa part, dans son mot de circonstance, invité les participantes à garder présentes à l'esprit le thème national retenu pour la journée internationale de la femme édition 2013, lequel thème doit guider les femmes de la RDC tout au long de l'année, avant l'évaluation des actions

---

# L'Abeille



Série 113 du 14 au 18 Juin 2013- Prix : RDC : 2000 Fc - Etranger : 1500 CFA - 2 \$ Usd - Email : svhmely@yahoo.fr  
Editeur Responsable : LINGBELU MWAKO DI-MELY Tél. 0999048955 - 0820244777

EXCLUSIF

P.3

## Entretien avec le Sénateur



## P. Mwanuzi T'Ananana

***Du 10 au 14 juin 2013***

## **Atelier de formation du ROFAF sur Montage de Projets et gestion des financements**

**L**a Maison des Droits de l'homme du Centre Carter a servi de cadre à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation organisé par le Réseau des Organisations féminines d'Afriques francophone (ROFAF) en collaboration avec le Réseau Genre et Droits des Femmes (GEDROFE).

D'entrée de jeu, le chargé des programmes de Gedrofe a souhaité la bienvenue à tous les participants au séminaire.

Prenant la parole à son tour, la directrice exécutive du Rofaf, Mme Massan d'Almeida, a

donné les objectifs de l'atelier.

Pour elle, la formation vise la création des espaces nationaux interactifs d'échanges et favorise la discussion sur les questions relatives au financement des activités des ONG féminines. Ainsi, cet atelier formera les militants des droits de femmes sur la rédaction des documents projets/programmes viables et finançables.

Venue du Togo, Mme Massan d'Almeida a fait savoir que cette formation vise à apprendre aux responsables, l'importance d'une gestion saine des

financements reçus, le suivi budgétaire, la tenue régulière d'une comptabilité et l'audit de leurs comptes.

Secrétaire exécutive du Gedrofe, Mme Joséphine Ngalula Kabeya a exprimé toute sa reconnaissance à la direction du Rofaf pour la collaboration étroite que le secrétariat exécutif entretient avec ce dernier afin de renforcer les capacités des organisations féminines congolaises à travers le séminaire.

Pour elle, le partenariat entre Gedrofe et Rofaf se veut un catalyseur du développement à la base.

Le renforcement des organisations de promotion des droits de la femme est d'une importance cardinale car la femme constitue la clé du développement de la société.

Le Rofaf en partenariat avec le Gedrofe compte sur l'accompagnement des décideurs politiques du Togo et de la RDC à travers la réalisation du Programme Ressources pour les femmes.

Au nom du ministre du Plan, le directeur de la Coordination des ressources extérieures, M. Théo Kanene, a fait savoir que son ministère encourage de telles

initiatives allant dans le sens de l'amélioration des conditions de développement.

Représentant la ministre du Genre, le secrétaire générale Annie Kenda a informé les participants que la ministre de la tutelle a créé depuis le 5 juin 2013 le comité de pilotage national, provincial et local de la Résolution 1325, ce qui constitue un mécanisme fort pour la mise en œuvre du Plan d'action national de 1325 adopté le gouvernement congolais en octobre 2010.

Enfin, les travaux furent déclarés ouverts.

*Isa L. Tiapele*

# Le Phare

QUOTIDIEN-N°4591 DU MARDI 11/06/2013 \* EDITEUR-DIRECTEUR RESPONSABLE : POLYDOR F. MUBOYAYI MUBANGA \* e-mail: le.phare@vodanet.cd - Réc: 04/CAB/Min/020/2000

Fondé en 1983 \* BUREAUX : 2ème niveau Building du 29 Juin Av. Colonel Lukusa n°3392 Kinshasa/Gombe B.P. 2481 Kin | \* Vodacom : 0813330195 \* Celtel : 099 9906352 \* Prix : 1500 FC

# Monusco : Roger Meece s'en va...

*L'Allemand Martin Kobler, virtuel successeur*

(P.3)

ASSEMBLEE NATIONALE

L'Opposition

ENTREPRISES PUBLIQUES

RVA : le Sénat



Pour la promotion de la femme

## Les acteurs des organisations féminines recyclés

Près d'une vingtaine de présidents et présidentes des organisations féminines sont en formation sur le montage de projets et la gestion de financements. Cette session organisée conjointement par le Réseau des Organisations Féminines de l'Afrique Francophone (Rofaf) et le réseau genre et droit de la femme (Gedrofe) a pour mission de renforcer les capacités de dirigeantes des organisations féminines de la République démocratique du Congo. Avec pour thème : « montage de projets et gestions des financements », cette activité se tient pendant cinq jours à la Maison des droits de l'homme du centre Carter de Kinshasa, dans la concession Utexafrica. La cérémonie d'ouverture était présidée par Annie Kenda, directrice du département juridique au ministère du Genre, Famille et Enfant ainsi que le directeur de la coordination des ressources humaines du ministère du Plan, tous représentants leurs ministres.

Etant donné que les organisations féminines bénéficient des subventions pour leur fonctionnement afin d'éradiquer la pauvreté dans le pays, cet atelier de renforcement des capacités sur le montage de projets et gestion des financements a plusieurs objectifs. Entre autres : créer des espaces nationaux interactifs et favoriser la discussion sur les questions relatives au financement des activités des organisations non gouvernementales féminines ; former les militants des droits femmes dans la rédaction des projets viables et finançables ; apprendre aux responsables des Ong l'importance d'une gestion saine des financements reçus, le suivi budgétaire, la tenue régulière d'une comptabilité et l'audit de leurs comptes ; apprendre des notions de base sur la gestion comptable des organisations et associations ; et enfin, les outiller sur l'élaboration d'un budget, un rapport financier et les états financiers.

Pour le compte de la Rdc, le Rofaf travaille en parte-

nariat avec le Réseau Genre et Droits de la Femme (Gedrofe). Ces deux réseaux, national et international n'ont qu'un seul objectif : militer pour le développement des Etats francophones au travers de la femme. Cependant, ils ont constaté que les organisations féminines étaient confrontées à beaucoup des problèmes, notamment le montage d'un projet qui répond aux besoins réels des femmes ; l'insuffisance technique dans la conception des projets ; l'ignorance des techniques de négociations et gestion des financements des projets, etc.

Dans leurs allocutions d'ouverture, Joséphine Ngalula Kabeya, secrétaire exécutive de la Gedrofe et Isabelle Dibenga, chargée des programmes représentante de la directrice du Centre Carter, ont exhorté les participants à s'assumer. Car, ces enseignements vont leur permettre de gagner le marché et les financements des bailleurs.

Dorcas NSOMUE

**7. LISTE DES PARTICIPANTS A LA CEREMONIE D'OUVERTURE**

N°	NOM, POST-NOM ET PRENOM DU (DE LA) PARTICIPANTE	NOM DE LA STRUCTURE (INSTITUTION OU ORGANISATION) REPRESENTATEE	N° TEL. ET/OU E-MAIL
1	BAATA BOLANGE Gilbert	Ministère de la Justice et Droits Humains	0810386350
2	BAKALELA MUTEBA Nadine	ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE LA FEMME (ADIFE)	0999923834
3	BANZI OKADJANGA Jocelyne	ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE LA FEMME (ADIFE)	0811708130

4	BOFUKYA IYABA Nancy	ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE LA FEMME (ADIFE)	0815155262
5	BOKUKU BOTULI Nora	JURISUNIVERS	0822592458
6	BOLEBE ETSHANGA Yulia	FONDATION MAMAN CADHY (FOMACA)	0998219725
7	BONGEYE w'ESONGOLA MATONDO Joachim	Réseau GENRE ET DROITS DE LA FEMME (GEDROFE)	0812035173 - 0897364837
8	D'ALMEIDA Massan	RESEAU DES ORGANISATIONS FEMININES D'AFRIQUE FRANCOPHONE (ROFAF)	(228) 261 58 58 / 336 48 16 Fax : (228) 261 58 56 E-mail : rofaf@rofaf.org Web: www.rofaf.org
9	DIBENGA Isabelle	THE CENTRE CARTER/Maison	0818244010

		des Droits de l'Homme	
10	EDUMBE OKOTO BANZI Jeannette	ASSOCIATION JEANNETTE EDUMBE (AJED)	0999937437
11	KABEDI Julie	AFDCC	0816072882
12	KABOMBO TUMBWE Linda	FORUM DE LA FEMME MENAGERE (FORFEM)	0815156000
13	KAPINGA Marie-Jeanne	ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES VULNERABLES (APROPEV)	0817232256
14	KASONGO Pétronie	Réseau GEDROFE/CERAP	0998852678 - 0896724760
15	KATUMBA MUPOYI François	CONFEDERATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU	0998930692

		CONGO (COPEMECO)	
16	KENDA Annie	Direction des Services Juridiques du Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant	0991087267
17	KINENE Théo	Secrétariat Général du Ministère du Plan	Cabinet de Mme la Secrétaire Générale
18	KITALA Grace	CENTRE D'APPUI POUR LE DEVELOPPEMENT ENDOGENE (CADE)	0999994056 - 0895475885
19	LINGBELU MWAKO Di-Mely	Journal L'Abeille	0999048955 - 0820244777
20	LOLUA IKUA EKO Noel	CENTRE DE RECHERCHE DES VOIES POUR L'EPANOUISSEMENT ET L'AUTONOMIE (CERVEAU)	0816301868

21	MANIANGA TULA Label	ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE LA FEMME (ADIFE)	0895205334
22	MAPANA NGOMWAKA	Secrétariat Général aux Droits Humains	0814412738
23	MATUNDU MBAMBI Annie	Action Femmes du Bas-Fleuve (AFEBAF)	0810585192
24	MAWETE FAKANA Fidèle	Conseiller / Ministère de la Justice et Droits Humains	0821666688
25	MBAYANGO ALENGO Nadège	JURISUNIVERS	0823828131

26	MBOMA Michael	FONDATION MAMAN CADHY (FOMACA)	0810094183
27	MUTUALE Mireille	CADRE PERMANENT DE LA FEMME CONGOLAISE (CAFCCO)	0816520661 - 0970051518
28	MWANTEME ISOBILA Bethy	FEMMES DES MEDIAS POUR LA JUSTICE AU CONGO (FMJC)	0815994839
29	NGALULA KABEYA Joséphine	Réseau GENRE ET DROITS DE LA FEMME (GEDROFE)	0998526254
30	NTAMBWE Brigitte	Département Femmes de l'Assemblée Chrétienne du Congo (ACC)	0998175821
31	NTIAKULU NSONA Françoise	ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE	0813484450

		LA FEMME (ADIFE)	
32	SAFI BAHATI Agnès	ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS EN LANGUES NATIONALES (ACLN)	0990685617
33	SAYE Charlene	ASCOVIE	0896342675
34	SENGAKI Joséphine	ASSOCIATION DES FEMMES KIMBANGUISTES (AFKI)	0814009425
35	SIWALA Paty	FORUM DE LA FEMME MENAGERE (FORFEM)	0813174106
36	SCHOMBE Baudouin	CAFEC/TICDEV	0998983491 - 0813684512
37	TITEBE KANA Rubyanne	CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRAL	0812928268



		(CIFODI)	
38	TSHIAMA Thérèse	ESPERANCE FEMME CONGOLAISE	0810825130
39	TSHIENDA MWADI Julie	FDDA	0998573103
40	WOLIMO JR Zero	Journal Le Climat Tropical	0998202087
41	YOKA MBOMBO Nathalie	SOLIDARITE POUR UN MONDE MEILLEUR (SMM)	081191715